



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

REVENDEICATIONS DU SNFOCOS POUR LES UGECCAM

DÉCLARATION PRÉALABLE À L'INC DU 22 NOVEMBRE 2023

Flash INFO
UGECCAM
du 23 11 2023

LE SÉGUR, PARTIELLEMENT APPLIQUÉ AU SEIN DES UGECCAM

- 83% des professionnels du Groupe UGECCAM ont à ce jour obtenu la prime SÉGUR.
- **17 % sont encore oubliés** pour des raisons incompréhensibles de non-rattachement à un établissement sanitaire.

Et pourtant, point d'interventions sans le soutien de **ces 2.500 salariés oubliés** que sont les directeurs d'établissements, directeurs d'activité, directeur de soins, cadre coordonnateurs, managers des services administratifs, financiers, techniques ou RH, cadres techniques, cuisine, atelier, agents de maintenance, sécurité, chauffeurs, agents d'entretien, agents administratifs...

Le SNFOCOS demande une véritable reconnaissance via le SÉGUR du travail accompli par l'ensemble des professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux sans distinction d'affectation ou non sur un établissement sanitaire ou médico-social.

Une UGECCAM a franchi le pas en attribuant la prime à l'ensemble de son personnel. Il est inacceptable que les cadres soient notamment exclus au moment où l'attractivité est en baisse et la fidélisation remise en question face à une forte concurrence externe plus lucrative tels que les ADAPEI, PEP APF France, ADAPT, Croix Rouge, FEHAP...

Le SNFOCOS demande la transposition en points de cette prime garantissant ainsi la valorisation salariale.

LES ASTREINTES, UNE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES UGECCAM

La stratégie discriminatoire perdue concernant les astreintes médicales et non médicales, en effet, la Première ministre Elisabeth Borne a acté une importante revalorisation salariale pour les professionnels qui exercent à l'hôpital et EPADH hospitalier. Les hausses annoncées, prévues dès janvier 2024, concernent tout particulièrement le travail de nuit et le travail le dimanche pour le personnel non médical, ainsi que les indemnités de garde des médecins.

Quid des établissements sanitaires et médico-sociaux des UGECCAM ? Une fois de plus le mépris prévaut à la reconnaissance et la valorisation de nos professionnels.

LES CLASSIFICATIONS

Le SNFOCOS se tient prêt pour aborder les prochaines négociations sur les 3 classifications.

Rejoignez le SNFOCOS, défenseur de la fiche de paye et de vos droits
au quotidien !

